

*Article 43 du Règlement***LES CHEMINS DE FER NATIONAUX**

DEMANDE D'ÉTUDE EN COMITÉ DES HAUSSES DU
TARIF-MARCHANDISES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. B. Keith Penner (Thunder Bay): Monsieur l'Orateur, le Canadien National ayant annoncé qu'il avait l'intention d'augmenter de 30 p. 100 ses tarifs pour le transport des produits forestiers dans le nord de l'Ontario, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer, appuyé par le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis):

Que la Chambre demande au comité permanent des transports et des communications d'étudier les activités du Canadien National dans le nord de l'Ontario afin de voir si cette société de la Couronne n'entrave pas en fait l'expansion économique de cette région au lieu de la stimuler.

M. l'Orateur: Une telle motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉNERGIE

LES CONSULTATIONS AVEC LES MUNICIPALITÉS CONCERNANT
L'ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement afin de proposer une motion concernant une affaire urgente et de pressante nécessité.

M. K. M. Jardine, ingénieur professionnel et rédacteur en chef du périodique de l'Association des ingénieurs professionnels du Manitoba a publié dans le numéro de novembre les résultats d'une étude démontrant que les véhicules à moteur qui s'arrêtent à un carrefour à quatre stops dans la ville de Winnipeg consommaient en moyenne un excédent de 12,500 gallons d'essence par année, et que si on appliquait ces données à l'échelle du pays, le chiffre de la consommation excédentaire d'essence atteindrait des proportions astronomiques. Cela étant, je propose, appuyé par le député de Moose Jaw (M. Neil):

Que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources examine les conclusions de l'étude et qu'il demande à ses fonctionnaires qui s'occupent de la conservation de l'énergie de consulter les autorités municipales de tout le pays afin de voir, dans un esprit de conservation de l'énergie, s'il est bien nécessaire de créer autant de carrefours à quatre stops dans les villes et villages du Canada.

M. l'Orateur: Il faut le consentement unanime de la Chambre pour présenter en ce moment une telle motion. Y a-t-il consentement unanime?

[M. l'Orateur.]

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

LE PRÉTENDU MANQUE DE POLITIQUES EFFICACES—DEMANDE
DE DÉMISSION DU MINISTRE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité.

Étant donné qu'on mentionne dans le dernier rapport du Conseil des sciences du Canada que notre pays a perdu quelque 200,000 emplois du fait que notre économie est axée sur les activités de filiales de sociétés étrangères, étant donné qu'on n'a rejeté que 4 p. 100 des demandes d'investissement étranger aux termes de la loi sur l'examen de l'investissement étranger et que la prestigieuse revue d'affaires américaine Barrows a résumé en ces termes le dossier à cet égard, «la seule société américaine qui ne serait pas bienvenue au Canada serait Murder Incorporated», appuyé par le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth), je propose:

Que le ministre de l'industrie et du Commerce démissionne.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

DEMANDE DE REMPLACEMENT DU SOUS-MINISTRE—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

Mme Jean E. Pigott (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente et d'une pressante nécessité. Étant donné que le sous-ministre des Affaires urbaines et le vice-président chargé des politiques de la SCHL ont fait des déclarations à caractère politique selon lesquelles les Canadiens sont trop bien logés et que les propriétaires sont apparemment des gens fort à l'aise qui n'ont pas besoin de l'aide du gouvernement, appuyé par le député de Selkirk (M. Whiteway), je propose:

Que la Chambre ordonne au ministre d'État chargé des Affaires urbaines de prendre les dispositions nécessaires pour mettre indéfiniment en congé l'actuel sous-ministre et pour le remplacer par quelqu'un qui soit plus sensible aux réalités de la situation du logement au Canada et qui cesse de masquer les échecs du gouvernement actuel...

M. l'Orateur: A l'ordre.

● (1412)

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, dans cette «grande maison-là», on a de la difficulté à se comprendre... Ma question s'adresse au ministère des Affaires urbaines...

M. l'Orateur: A l'ordre! Délibérations en conformité de l'article 43 du Règlement.